

UN TRAVAIL BIEN PÉRILLEUX



Par suite des pluies de ces temps derniers et du froid, les rochers gigantesques qui bordent la route de BRISTOL menacent de s'écrouler sur la route qui les contourne. Des ouvriers sont actuellement occupés à surveiller et consolider si possible ces rochers, mais c'est là un travail fort périlleux comme on peut en juger sur cette photographie.

LE MESSAGE RADIODIFFUSÉ DU ROI ÉDOUARD VIII

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est à l'Inde, à ses princes et à ses peuples que vont ses premiers remerciements, en qualité de « Roi Empereur », puis il dit sa reconnaissance aux milliers de sujets dont il a reçu des témoignages et des lettres personnels de condoléances, aux milliers d'entre eux qui se sont pressés aux funérailles du défunt roi, pour la reine Mary, pour sa famille et pour moi-même il est merveilleux de savoir ainsi à quel point les grandes qualités de mon père ont été comprises et aimées. Ce n'est pas employer une simple formule que de dire qu'il a vraiment régné dans le cœur de ses sujets.

Pour la paix dans le monde et pour la prospérité de l'empire britannique

Après une nouvelle pose d'un instant, le Roi reprend, haussant légèrement le ton, « Il me revient maintenant de lui succéder et de continuer son œuvre. Pour la plupart vous me connaissez mieux comme Prince de Galles, comme un homme qui, pendant la guerre et depuis à l'occasion d'entrer en contact avec les soldats de presque tous les pays du monde dans les conditions et les circonstances les plus diverses. Bien que vous parliez maintenant comme votre roi, je suis toujours cet homme là, muni de cette expérience et dont le constant effort sera de continuer à favoriser le bien-être de tous les autres hommes qui font route avec lui.

Puisse l'avenir apporter la paix et la concorde à travers le monde bonheurs et prospérité au peuple britannique, et puissent-nous être dignes de l'héritage qui nous revient. »

Anciens Combattants

Vous économisez de 500 à 2.000 francs par an en achetant TOUT chez les Fournisseurs des A. C. du Nord. Le C.I.U.S. des ANCIENS COMBATTANTS (Annuaire des Fournisseurs des A. C.) qui comprendra une documentation intéressante TOUT A C. commercialisant des réductions aux A. C. paraîtra début MARS. Ce guide, qui sera vendu à 1 franc, vous offre le souscription à 3 francs. Pour bénéficier de cet avantage, envoyez-nous aujourd'hui même 3 francs en timbres-poste et nous indiquant le numéro de votre carte de Combattant.

Le Président Doumergue et le général Debenev à Liège

Liège, 1er. — Le général Debenev a parlé au Conservatoire, devant une salle comble, de l'évolution des armées modernes. Le conférencier a été précédé par M. Doumergue qui a remercié les Liégeois de leur chaleureux accueil. L'exemple du conflit italo-éthiopien, a dit notamment le général Debenev, a montré qu'il fallait 48 jours pour mettre en branle les sanctions, c'est dire que rien au monde ne nous dispense de faire face par nos propres moyens au choc sur terre des premières semaines, et le rôle de la couverture pour nos deux pays reste aussi essentiel que si les deux nations étaient isolées. Le général Debenev a été très applaudi.

Après la conférence faite hier soir par le général Debenev, les autorités françaises ont offert un dîner en l'honneur de leurs hôtes. Ce matin, à 9 heures, le président et Mme Doumergue et le général Debenev sont partis en automobile pour visiter le fort de Loncin qu'ils ont visité en compagnie du colonel Naessens, ancien commandant du fort.

A 12 heures, ils étaient reçus à l'hôtel de Ville de Liège par le bourgmestre, entouré de nombreuses personnalités. Des souhaits de bienvenue et des vœux furent échangés, puis un déjeuner réunissant les hôtes français et leurs amis liégeois au consulat de France.

CAMBRIOLAGE D'UNE RECETTE DES POSTES A PARIS

Paris, 1er. — Des cambrioleurs se sont introduits par effraction, au cours de la nuit, dans la recette auxiliaire des postes, 123, boulevard Bessières. Des timbres et divers objets ont été dérobés ainsi que des papiers d'identité appartenant à M. Ardoneaux, concierge de l'immeuble. Le montant du vol n'est pas encore évalué.

LA GROSSE ESCROQUERIE AU CHOMAGE DE DRANCY

L'enquête et la recherche des bénéficiaires s'avèrent difficiles

Paris, 1er mars. — L'enquête sur la formidable escroquerie au chômage, de Drancy, s'est poursuivie, hier, par l'audition de divers témoins, à qui M. Coustard de Nerbonne, le commissaire de police de la circonscription, désirait demander des éclaircissements sur la façon dont ces agissements délictueux avaient pu se poursuivre si longtemps sans que les soupçons des autorités responsables ne fussent éveillés.

Le premier entendu fut M. Duchanel, ancien maire et prédécesseur immédiat de M. Chirol. Il se borna à indiquer que sous son administration, les modalités d'inscription sur les listes de chômage avaient été régulières et déclara tout ignorer des méthodes employées par la suite.

Ce fut ensuite le tour de M. Langneur qui, sous la municipalité de M. Chirol, était le chef de bureau compétent. Il indiqua que, maintes fois, il avait reçu l'inscription de chômeurs nord-africains dont les dossiers n'avaient pas été vérifiés, et que quand il avait eu le désir de prendre ces dossiers pour faire enquête sur les demandeurs, M. Chirol aurait assuré, à ce moment, que les conditions requises étaient remplies par les postulants.

La municipalité de Drancy est constituée partie civile auprès de M. Guenne, juge d'instruction. De son côté, M. Loyau, directeur de la commission départementale, de la Seine du contrôle des fonds de chômage, dont les bureaux sont situés à rue d'Aligre, à Paris, a porté plainte contre les fraudeurs arrêtés et tous ceux que pourrait faire révéler l'enquête.

Ajoutons qu'il est à craindre que les bénéficiaires frauduleux de ces allocations ne soient pas facilement retrouvés. Depuis qu'à Drancy, les inspecteurs de la brigade nord-africaine se sont lancés sur la piste, de nombreux Algériens, irrégulièrement inscrits, ont disparu. La brigade nord-africaine est, de ce fait, obligée de fournir du renfort aux inspecteurs Ettoile et Marill, les délinquants s'étant égaillés un peu partout à Paris et dans la banlieue.

Vingt arrestations

Rapportons que deux Algériens seulement ont pu être appréhendés hier ; un nommé M. Bouhassine, 12 rue de l'Hôpital Franco-Musulman de Bobigny, va être transporté à l'infirmerie spéciale du dépôt à la disposition du Parquet. Le physionomiste de Guetasse, le « bouze » grand dispensateur des allocations de chômage, s'est enrichi hier de nouveaux traits curieux. M. Coustard de Nerbonne a reçu à ce propos des déclarations particulièrement intéressantes d'un hôtelier de Drancy, M. Carmer, 76, avenue Edouard Vaillant, chez qui à deux reprises, Guetasse vint habiter. On compte maintenant 20 arrestations.

INFORMATION POUR NOS LECTEURS

Cinq ans d'efforts ont permis à la SOCIÉTÉ CÉRAMIQUE, 13 rue de Béthune à Lille, de perfectionner et d'assimiler les méthodes et les procédés les plus modernes, en art dentaire appliqués dans tous les pays. Équipés avec les meilleurs matériaux, sur les conseils de grands opérateurs et de techniciens de grande compétence, sa clientèle est devenue de plus en plus nombreuse. Pour ces diverses raisons, et bien que tout rien au monde ne nous dispense de faire toute une hausse de prix très importante, la Société dentaire tout en continuant d'exécuter un travail irréprochable, met à la disposition de ses clients, des travaux et appareils, des prix très inférieurs à ceux appliqués partout. Grâce à une étude approfondie, elle vient en particulier de créer à des prix exceptionnels des appareils de denture tout nouveaux de qualité exceptionnelle quelle qu'elle soit avec une garantie de plusieurs années.

Prêt à l'usage : Laboratoire spécial de Céramique dentaire. Prix et renseignements sur demande. Consultations gratuites. Ouvert tous les jours de 8 h. à 20 h. Dimanche de 9 h. à 12 h. Tél. 48-96.

UN COMLOT AU CHILI

Santiago-du-Chili, 1er. — Un communiqué officiel annonce que le calme le plus parfait règne dans tout le pays et que la tentative de rétablissement militaire a complètement échoué.

M. JEAN BOUCHER ENTRE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Paris, 1er. — L'Académie des Beaux-Arts a procédé, cet après-midi, à l'élection d'un membre ordinaire dans la section de Sculpture en remplacement d'Hippolyte Lefebvre. Au troisième tour de scrutin, M. Jean Boucher a été élu par 17 voix sur 30 votants.

UNION MUTUELLE DES BLESSÉS DE LA TÊTE DE LA RÉGION DU NORD DE LA FRANCE

L'Assemblée générale statutaire de cette importante Société de Secours Mutuels, de Défense et d'Entraide, se tiendra le dimanche 15 mars, à 10 h. du matin, salle Richelieu (ex-salle Maury), 2 et 4 rue du Bleuet-Mouton, à Lille (Nord). Au cours de cette assemblée générale, le Conseil d'administration de l'Union rendra compte de son mandat et y exposera l'action très énergique qu'il a menée en 1934 pour l'abrogation de tous les décrets-lois et arrêtés portant atteinte quelconque aux droits acquis des anciens combattants et de toutes les victimes de la guerre ; les interventions très nombreuses qu'il a faites près de M. le Président du Conseil des Ministres, M. le Ministre des Pensions, MM. les Parlementaires de la région du Nord, auxquels a été signalé la situation pénible et angoissante des trépanés, blessés de la tête et commotionnés de guerre, qui pour la plupart ne peuvent travailler, sont refusés aux emplois réservés et obligatoires, et n'ont que leur modeste pension pour vivre.

L'Union Mutuelle des Blessés de la Tête de la région du Nord de la France, a réclaté pour ces malheureux une amélioration de leur sort, en les assimilant aux « Grands Invalides » avec le taux d'invalidité de 100 % et leur accordant en plus une allocation spéciale compensatrice permanente, vu leur non-reclassement social.

Ces nombreuses interventions ont porté leur fruit et les dirigeants de cet important groupement, ont l'espoir de voir bientôt couronner leurs efforts. L'application juste de la loi du 22 mars 1934 (Statut des Grands Mutuels), aux blessés crâniens, est due à son initiative raisonnée.

Tous les trépanés, blessés de la tête et commotionnés de la région du Nord, auront à cœur de soutenir ces légitimes revendications, en assistant nombreux à l'assemblée générale du 15 mars, à laquelle ils sont tous cordialement invités.

Pour tous renseignements et adhésions, prière d'adresser à M. Georges GHYS, président-fondateur, 31, rue des Tanneurs, à Lille (Nord), où se tient journalièrement la permanence (joindre timbre pour réponse).

LA GRANDE VICTOIRE ITALIENNE DU TEMBIEN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cependant dans la nuit du 26 au 27, les troupes spécialisées du corps érythrien, notamment les alpins et les Chémises noires choisies parmi les montagnards ont escaladé par surprise Lamba Ouorek tenue solidement par les Ethiopiens avec des mitrailleuses et des canons.

Plus de 3.000 tués

Amha Ouorek signifie Montagne de l'Or. L'escalade s'est faite dans la silence et a surpris les défenseurs, dont la plupart ont été tués. Les pertes italiennes ont été minimes. Cependant, pour des raisons stratégiques, les Ethiopiens ont tenté de reprendre la position, bien que le corps érythrien ait déjà commencé son mouvement tournant vers la droite. Leurs contre-attaques ont duré toute la journée et ont été très violentes. Environ 3.000 Ethiopiens ont été tués.



Le Ras KASSA qui se serait suicidé à la suite de sa défaite.

Les Ras KASSA ont été tués contre 489 Italiens. Finalement, les Ethiopiens se sont retirés, laissant dans la région d'Abbi-Adi une partie de leurs effectifs qui, en combattant, avaient pour mission de protéger la retraite du côté éthiopien ; le drapeau Beine serait parmi les morts. Les Italiens se sont emparés de nombreuses mitrailleuses et de munitions.

Le 40^e Anniversaire de la bataille d'Adoua

Rome, 1er. — Un emplacement spécial, situé à proximité de la tribune des parlementaires, avait été réservé aux vétérans de la bataille d'Adoua. Au-dessous de la statue équestre du premier roi d'Italie, une forêt de drapeaux, parmi lesquels se trouvaient ceux des unités de la garnison de Rome, ainsi que le drapeau de la « Garde à Vous » et celui de la Croix-Rouge et de l'ordre de Malte, formaient une toile de fond derrière l'autel. Au moment de l'élévation, un clairon sonna le « Garde à Vous » et pendant que les troupes présentaient les armes, le canon tonna, par vingt fois, du haut du Janicule. La messe à la mémoire des morts d'Adoua s'est terminée à 11 h. 20. Une immense acclamation s'éleva alors de la foule quand le roi et le duc descendirent les marches de l'autel de la patrie. A ce moment, une escalade de bombardement passa dans le ciel. Le souverain et le chef du gouvernement s'arrêtaient pour regarder passer les appareils, tandis que les musiques militaires éclataient sur la place de Venise. Le roi retourna au Quirinal et, quand M. Mussolini traversa la place pour se rendre au palais de Venise, les troupes saluèrent de la voix.

Le discours du duc

Devant 150.000 personnes, M. Mussolini, en uniforme de commandant de la milice, avec la capote grise et le casque, prononça du haut du balcon du palais de Venise, l'allocution suivante : « J'interprète les sentiments qui vibrent dans votre âme en cette grande journée de revanche et de victoire que la révolution des chemises noires a voulu. En vous disant que nos soldats héroïques avancent, ce sont les faits qui parlent. Ils parleront encore davantage ».

Au pied du balcon, se trouvaient groupés, autour de l'étendard du parti fasciste, tous les préfets, les secrétaires fédéraux, les podestats des chefs-lieux, les membres du gouvernement, les personnalités les plus importantes du parti. L'allocution du duc a été accueillie par les acclamations sans fin de la foule. Après son allocution, M. Mussolini, rappliqué par la foule, dut repasser six fois au balcon du palais de Venise. Pendant ce temps, un cortège s'était formé et organisait une manifestation au roi devant le Quirinal.

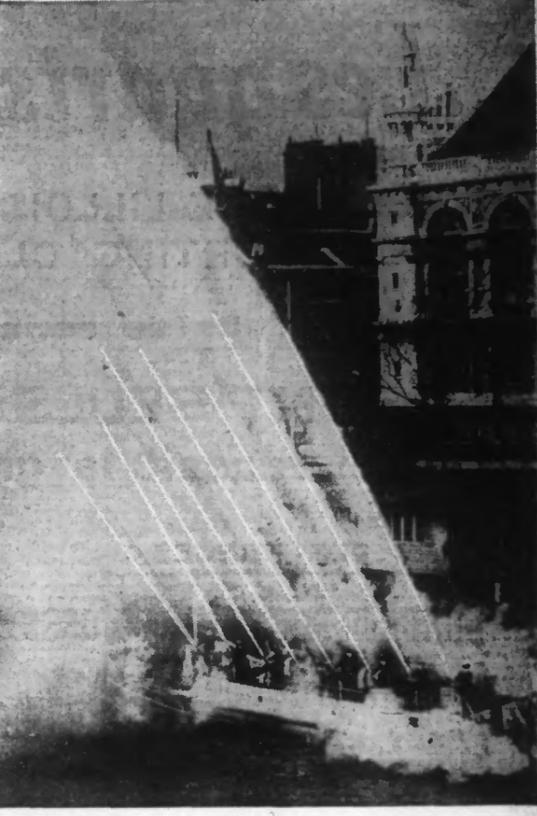
M^{me} FINAT AU CONGO BELGE

Banningville (Congo belge), 1er. — L'aviation de Mme Finat et du lieutenant Ravilly, arrivés vendredi, après-midi, à Banningville, venant de Kamina où il avait fait escale. Mme Finat se rend de Madagascar à Paris.

POUR LES CHEFS DE FAMILLE

M. Boverat, vice-président du Conseil supérieur de la natalité nous communique : « M. Inizan, député du Finistère, vient de déposer la proposition de résolution suivante : La Chambre, émue par l'effondrement de la natalité française, invite le gouvernement : 1° A déposer dans le plus bref délai un projet de loi relevant les allocations d'encouragement national aux taux qui étaient en vigueur antérieurement au 30 juin 1934 ; 2° A mettre à l'étude un plan d'ensemble rétablissant l'égalité entre tous les citoyens par l'attribution à tous les chefs de famille, sous une forme ou sous une autre, d'allocations familiales égales aux indemnités pour charges de famille touchées par les fonctionnaires ; Des vœux dans ce sens ont été adoptés récemment par de nombreuses assemblées locales (conseils d'arrondissement, chambres d'agriculture, etc.), éfrayées par la dépopulation des campagnes et choquées de voir que les encouragements accordés aux chefs de famille cultivateurs sont dix fois plus faibles que celles dont bénéficient les fonctionnaires. Un grand nombre de syndicats agricoles et d'associations de familles nombreuses, qui n'ont cessé de protester contre la réduction effectuée en 1934 de l'aide déjà si faible accordée aux chefs de famille non fonctionnaires, se proposent d'intervenir, pendant la campagne électorale, auprès des candidats de tous les partis pour qu'ils se rallient à la proposition Inizan, en faveur de laquelle ils voquent trois arguments essentiels : intérêt national, justice envers les chefs de famille, égalité pour tous les citoyens. »

UN PUISSANT BATEAU-POMPE



On vient de procéder, en Angleterre, aux essais d'un nouveau bateau-pompe pourvu de huit lances et qui est l'un des plus puissants du monde. NOTRE PHOTO MONTRE LE NOUVEAU BATEAU EN ACTION.

DISSOLUTION DE LA SECTION D'ACTION FRANÇAISE DU TARN-ET-GARONNE

Montauban, 1er. — Le commissaire de police de Montauban agissant en qualité de commissaire spécial, a notifié hier aux dirigeants de la section d'Action Française du Tarn-et-Garonne la dissolution de cette association.

L'ASSASSINAT DE SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Rochefort, 1er. — La police mobile et la gendarmerie de Saint-Jean d'Angély, ont achevé leurs vérifications concernant l'alibi donné par Alfred, le marchand de poisson, interrogé à la suite de la dénonciation de Fontaine, l'assassin de Saint-Georges-du-Bois. Ces investigations ont permis d'établir que le mareyeur de Saint-Jean d'Angély ne devait être pour rien dans l'affaire. Alfred, en effet, n'aurait pas quitté Saint-Jean d'Angély, le soir du drame. En conséquence, il a été laissé libre de réintégrer son domicile.

MORT DU PROFESSEUR ARNOLD NETTER

Paris, 1er. — On annonce la mort subite survenue à Paris à son domicile, 104, boulevard Saint-Germain, du professeur Arnold Netter, membre de l'Académie de Médecine, professeur à la Faculté, médecin des hôpitaux.

LA GRÈVE DES SPECTACLES SERAIT ÉVITÉE

Paris, 1er. — Aux termes de l'accord intervenu entre les directeurs de spectacles et M. Mandel, un projet de loi sera déposé lundi sur le bureau de la Chambre, autorisant la Ville de Paris à établir une taxe spéciale pour venir en aide aux industries du spectacle et qui n'atteindra en aucune manière les appareils de T.S.F. Cependant ce ne sera pas avant lundi que la Fédération des Directeurs pourra décider si la grève aura ou n'aura pas lieu.

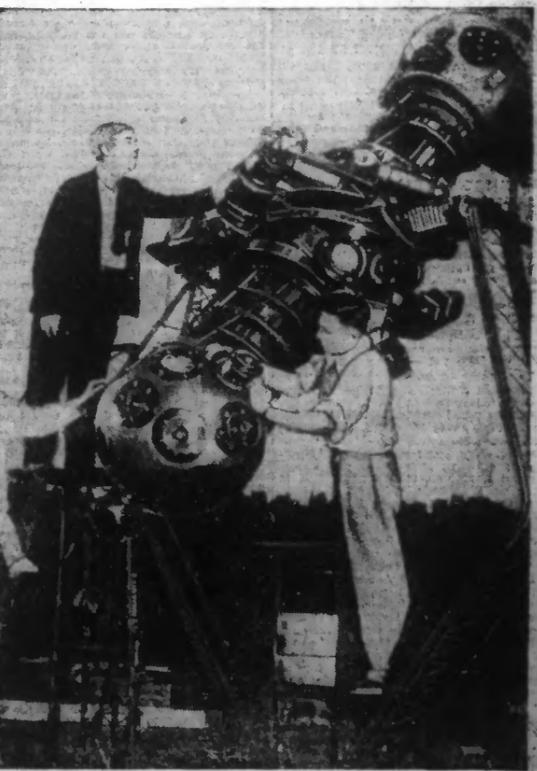
UNE FEMME A TENTÉ DE TUER SON PÈRE

Jonzac, 1er. — La nuit dernière, Mme Siva Li, épouse Gréhal, demeurant à Châteauneuf dans la commune de St-Estèphe (Gironde), à la suite d'une discussion dont on ignore encore le motif, a tenté de tuer son père, âgé de 86 ans, à coups de hache.

LES RÉCLAMATIONS AUX P.T.T.

Paris, 1er. — Le ministre des P.T.T. communique : « Au cours de la deuxième quinzaine de février, le service central des réclamations que M. Georges Mandel a institué au ministère des P.T.T. a reçu 1.930 réclamations, soit 67 de moins que pendant la quinzaine précédente. Sur ces réclamations, il y en a 78 qui ont reçu satisfaction immédiate et 1.460 qui ont pu être traitées dans les 48 heures. A la suite de ces réclamations, M. Mandel a dû prendre 217 sanctions allant de la simple recommandation jusqu'à l'envoi devant le Conseil de discipline et l'exclusion définitive de fonctions. »

UN CURIEUX TÉLESCOPE



Ce curieux télescope vient d'être installé dans les jardins du Musée d'histoire naturelle de NEW-YORK, pour étudier les étoiles.

Contre la grippe

La grippe, vous ne le contredirez pas, est une maladie bien désagréable et dangereuse. Pourquoi ne pas essayer d'éviter la contagion en prenant le soir en rentrant de votre travail un verre de vin chaud sucré avec un rond de citron. C'est une vieille recette agréable et peu coûteuse, qui vous préservera efficacement de l'épidémie actuelle. 9202

QUATRE VICTIMES d'une collision d'autos près de Saint-Avoid

Metz, 1er. — Une terrible collision s'est produite, vers 20 h., près de Saint-Avoid, entre le pont du chemin de fer et le lieutenant « Neuschuhle ». Un marchand forain, M. Hendler, de Metz, revenant de Merlebach avec une camionnette chargée, lorsque, à l'endroit précité, sa voiture entra en collision avec l'autobus de la ligne Saint-Avoid-Merlebach, puis alla culbuter, 50 mètres plus loin, dans le fossé bordant la route. Tout le flanc gauche de l'autobus fut arraché et deux des occupants, M. Geber, invalide de guerre, de Hombourg-Haut, et son fils, âgé de 12 ans, furent grièvement blessés. Le jeune Geber succomba peu après son admission à l'hôpital.

LE DÉPART DE M. FLANDIN POUR GENÈVE

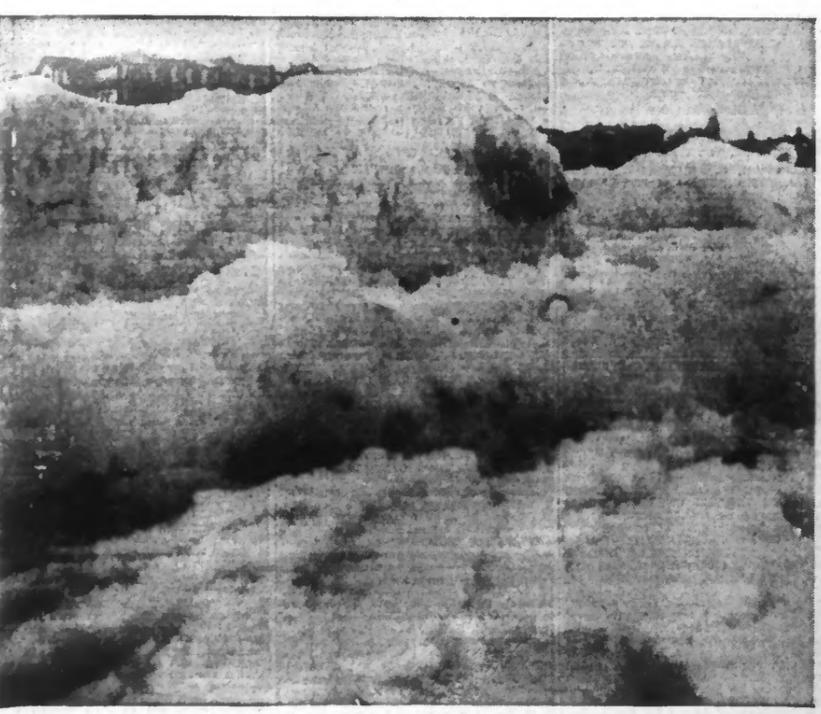
Paris, 1er. — M. P.-E. Flandin, se rendant à Genève, a quitté Paris au début de l'après-midi, à 13 h., par la gare de Lyon. Il était accompagné de Mme Flandin et de MM. Couindore, directeur adjoint des affaires politiques, et commerciales au quai d'Orsay, et Pierre Rochat, directeur de son cabinet. M. P.-E. Flandin a été salué, avant de prendre place dans son wagon spécial, sur le quai de départ, par MM. Marcel Déat, ministre de l'Air, ainsi que par plusieurs membres de son cabinet.

M. de Vasconcellos, président du Comité des Dix-Huit, est parti pour Genève par le même train.

15.000 francs UNE VILLA

à pièces et salle de bains sur le littoral, terrain compris. Ecrire d'urgence à M. Malresse, 13, rue Faidherbe, LILLE. 232.

Une mer de glace au bord de la mer



Par suite du froid, à AHLBECK-OSTSEE, en Allemagne, l'écume des vagues s'est glacée en arrivant au rivage. Notre photo montre une curieuse photographie du mur de glace formé par les vagues près de la côte.